

MATINEE RISQUE PENAL DANS LES COLLECTIVITES

Quelles responsabilités pour les élus, agents et collectivités

20/06/2017 - PARIS

Pourquoi participer à cet événement

- Un événement dédié à la prévention du risque pénal dans les collectivités
- Des décryptages des dernières actualités législatives et jurisprudentielles, des retours d'expériences de collectivités et des bonnes pratiques pour prévenir le risque pénal
- En présence de nombreux élus, DGS, DGA, Directions juridiques, Directions RH, issus de collectivités et de leurs partenaires du secteur privé

Avec la présence exceptionnelle de

- Professionnel(s) du secteur

Qui participe à cet événement

- Au sein des communes, EPCI, départements, métropoles, régions, centres de gestion, associations d'élus et de territoriaux :
- Elus, Directions générales des services, Directions générales adjointes, Directions juridiques, Directions des ressources humaines

Journée animée par Jean-Marc JOANNES, Rédacteur en chef, Brigitte MENGUY, Cheffe de rubrique et Gabriel ZIGNANI, Journaliste, LA GAZETTE DES COMMUNES

Accueil des participants

Mot d'accueil

DECRYPTAGE – Loi Sapin II, affaire Xynthia : quelles sont les nouveautés en matière de responsabilité pénale

- Analyse de la jurisprudence et des dernières mesures législatives
- Urbanisme, marchés publics, sécurisation des données, relations avec les satellites, infractions de presse... tour d'horizon des domaines les plus à risques
- Protection fonctionnelle : quelles obligations pour la collectivité envers ses agents mis en cause

Pause

TABLE RONDE - Comment prévenir le risque pénal au sein de sa collectivité ?

- Assurance personnelle, formation, délégations de signature : quelles recommandations pour les élus
- Référent déontologue, chartes, cartographie des risques, déclarations d'intérêts... les principaux outils pour sensibiliser et prévenir le risque

Fin de journée
